

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Établissements clos : les restos rouvrent, guichet spécial pour les bars

GM.NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

**P**ARTICULIEREMENT impactés par les restrictions visant à réduire les risques de contamination de la pandémie de Covid-19, les restaurateurs vont enfin pouvoir remettre leurs fours et leurs barbecues en marche. Ainsi en a décidé le gouvernement hier. Une décision salubre pour ces opérateurs économiques et pour leur personnel.

Fermés depuis plusieurs mois, certains restaurateurs prévoyaient déjà de mettre la clé sous la porte de leur établissement ou le licenciement de leur personnel. D'ailleurs, plusieurs parmi ces derniers sont aujourd'hui en chômage technique. Une réouverture sous conditions cependant. Elle est assujettie à l'obtention

Les clients, quant à eux, devront se soumettre à un dispositif sanitaire précis incluant un test Covid négatif pour avoir accès à un restaurant.



Les restaurateurs vont pouvoir reprendre leurs activités sous conditions.

d'une autorisation spéciale. Le dit document sera établi par le ministère du Tourisme et celui de la Santé après évaluation du dispositif sanitaire du restaurant en question. "Nous tenons à préciser que l'autorisation de réouverture des établissements touristiques clos ne concerne que les restaurants, dans la limite maximale de 30 personnes par restaurant, et l'heure de fermeture est fixée à 21 heures", a indiqué le ministre du Tourisme, Pascal Houangni Ambouroue.

Les clients, quant à eux, devront se soumettre à un dispositif sanitaire précis incluant un test Covid négatif pour avoir accès

à un restaurant.

Malgré la situation difficile que connaissent les tenanciers de bars, de boîtes de nuit et de maquis, leurs établissements ne sont pas encore autorisés à rouvrir. Cependant, le gouvernement a décidé d'accorder à ces opérateurs un accompagnement via l'ouverture d'un guichet spécial. Son rôle sera d'enregistrer les différents opérateurs de ce secteur. Ledit guichet sera logé à la direction générale des PME à Awendjé pour Libreville, et dans les services provinciaux du Commerce à l'intérieur du pays. Une bouffée d'oxygène pour ceux qui seront éligibles.

## La vigilance reste obligatoire

S.A.M.  
Libreville/Gabon

**E**XPERTS et politiques ne cessent de le dire, l'assouplissement des mesures restrictives ne signifie pas que le virus a été définitivement vaincu. La clé, déjà utilisée pour obtenir une véritable baisse des contaminations, reste encore la vigilance de chaque personne. D'autres y ajoutent le civisme et la responsabilité. Appliquer les gestes barrières, observer les mesures comme la distanciation sociale, le port du masque ou le lavage fréquent des mains font appel à une discipline individuelle et collective. "Pour éviter une nouvelle flambée", entend-on régulièrement au sein du gouvernement. Le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a égale-

ment rappelé, hier sur sa page Facebook, une heure avant la conférence de presse, que le relâchement n'est toujours pas à l'ordre du jour. "Je tiens à rappeler que si nous avons gagné une bataille, la guerre, elle, n'est pas terminée. J'appelle par conséquent chacune et chacun à la vigilance, à la poursuite du respect des gestes barrières et de l'observation des règles d'hygiène, en particulier la distanciation physique, le port du masque ou encore le lavage régulier des mains. Un relâchement dans les comportements, tant individuels que collectifs, pourrait annihiler les sacrifices consentis depuis des mois et faire repartir l'épidémie. C'est hélas la situation que l'on observe aujourd'hui par endroits dans le monde", a indiqué le numéro un gabonais.



La population doit rester vigilante.

## Des mesures diversement appréciées

Propos recueillis par Sveltana NTSAME NDONG  
Libreville/Gabon

- **Jocelyne Mouketou, agent public** : " Il était vraiment temps de penser à la réouverture des églises "

"Il était vraiment temps de penser à la réouverture des églises. Parce qu'il ne faut pas se mentir, les gens se sont auto-déconfinés. À part le port des masques qui est respecté de peur des repréailles policières, nous ne respectons aucune autre mesure barrière. En fait, à bien y regarder, ce sont les mesures imposées qui sont respectées. Sinon, il ne faut pas suivre : les Gabonais vivent leur vie au calme ! Il y a des attroupements dans les lieux pu-

blics, les gens se serrent à nouveau les mains pour se saluer parfois, même en se faisant des bises, les bars fonctionnent clandestinement. Donc franchement, on a l'impression d'être prisonnier de ce couvre-feu. Laissez-nous être responsables de nos actes ! Celui qui a peur d'être contaminé va respecter les mesures barrières, sinon laissez-nous choisir notre mort et être libres".

- **Yann Mba, enseignant** : " Le décalage du couvre-feu à 22 heures est une bonne chose " "Le décalage du couvre-feu à 22 heures est une bonne chose. Néanmoins, il aurait pu être repoussé à 24 heures, car l'expé-

rience montre que c'est surtout la journée que le virus circule le plus.

La réouverture des lieux de culte s'imposait. La marge de manœuvre du gouvernement était devenue très étroite avec l'approche de la fin du délai prorogé de l'état d'urgence. Rappelons à toutes fins utiles que la liberté du culte est un principe constitutionnel. Aussi, une intransigeance gouvernementale dans ce sens aurait pu aboutir à de vives protestations de la part des milieux ecclésiastiques. Cette réouverture répond donc avant tout à une volonté d'apaisement des autorités. Toutefois, il serait souhaitable qu'elle soit encadrée

par des mesures strictes de distanciation physique durant les cultes, afin de limiter le risque d'une seconde vague de la pandémie dans le pays, comme c'est le cas actuellement en Europe".

- **Issa, taximan** : "C'est tout bénéfice pour nous "

"C'est une bonne chose que le gouvernement ait pu repousser l'heure du couvre-feu à 22 heures. Cela nous ajoute deux heures de travail et c'est tout bénéfice pour nous. Car nous travaillons en fonction de la population. Plus les gens sont dehors, plus nous avons des chances de faire notre chiffre d'affaires".